

# ***Dossier de réexamen IED***

***Code AIOT : 0053500557***

***Etat du dossier : Transmis préfecture***

***Date de transmission : 30-07-19***

# 1. Initialisation éleveur

## 1.1. Informations générales de l'exploitation

Code AIOT : **0053500557**

SIRET de l'établissement concerné : **40532739600017**

Code postal : **35133**

Ville : **LA CHAPELLE JANSON**

Département : **35**

## 1.2. Situation administrative

**Activités soumises aux rubriques 3000 et suivantes de la nomenclature ICPE :**

|  | Nombre d'emplacements maximal autorisés par arrêté préfectoral (AP) | Situation actuelle (si différente du dernier AP) |
|--|---|--|
| 3660-a : élevage intensif de volailles (plus de 40 000 emplacements)             | 55000.0   | 70125.0  |
| Autres rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles l'établissement est soumis : |   |  |
| 2101 : élevage de bovins (emplacements ou nombre de vaches laitières)            | 100.0   | 100.0  |
| 2111 : élevage de volailles, gibier à plumes (animaux-équivalents)               | 55000.0   | 70125.0  |
| 2780 : compostage (tonnes par jour)  |   | 1.2  |

## 1.3. Répartition par espèce ou catégorie de volailles

|                            | Nombre d'emplacements autorisé |
|----------------------------|--------------------------------|
| Poules pondeuses           | Non autorisé                   |
| Poulettes ou reproducteurs | Non autorisé                   |
| Poulets de chair           | 70125                          |
| Canards                    | Non autorisé                   |
| Dindes                     | 17850                          |

|   |              |
|---|--------------|
| Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix) | Non autorisé |
|---|--------------|

#### 1.4. Répartition des porcs par stade de croissance de vos porcs

|                           | Nombre d'emplacements autorisé |
|---------------------------|--------------------------------|
| Porcelets en post-sevrage | Non autorisé                   |
| Porcs de production       | Non autorisé                   |
| Truies                    | Non autorisé                   |

#### 1.5. Bâtiments d'hébergement

| Intitulé des bâtiments d'hébergement | Statut   |
|--------------------------------------|----------|
| P1_VO35BSV                           | existant |
| P2_VO35BSW                           | existant |

#### 1.6. Gestion des effluents

|   | Oui/Non |
|---|---------|
| Est-ce que l'installation génère des effluents solides (fumier, fientes, compost, fraction solide de lisier ou de digestat...) ?  | Oui     |
| Est-ce que l'installation génère des effluents liquides (lisier, digestat de méthanisation, fraction liquide de digestat...) ?  | Non     |
| <b>Stockage des effluents</b>   |         |
| Est-ce que ces effluents d'élevage sont stockés sur votre installation ou en bout de champ ? (Dans le cas contraire, les effluents sont transférés sans stockage hors de l'installation chez un prestataire.) | Oui     |
| Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une fosse extérieure en dur ?  | Non     |
| Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une lagune ou une fosse géomembrane ?  | Non     |
| <b>Traitement des effluents</b>   |         |
| Est-ce que les effluents d'élevage font l'objet d'un traitement au sein de l'installation (compostage, méthanisation, séparation de phase, nitrification-dénitrification, séchage) ?                          | Oui     |

|  |     |
|--|-----|
| Est-ce que les effluents d'élevage sont intégralement valorisés sous forme de produits normalisés (NFU 44-051 ou NFU 42-001) ou homologués ? (L'installation ne dispose donc d'aucun plan d'épandage.) | Oui |
| <b>Épandage des effluents</b>  |     |
| Est-ce que les effluents d'élevage (bruts ou traités) font l'objet d'un épandage (dans le cadre d'un plan d'épandage) ?  | Non |
| Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles gérés en propre par l'éleveur soumis au réexamen ?  | Non |
| Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles mises à disposition par des prêteurs ?  | Non |
| <b>Traitement de l'air</b>   |     |
| Est-ce que l'installation est équipée d'un ou plusieurs laveurs d'air (laveur d'air à l'acide, biolaveur, système d'épuration d'air à 2 ou 3 étages)?  | Non |

### *1.7. Ouvrages de stockage des effluents*

|        |
|--------|
| STO_FU |
|--------|

## 2. Comparaison aux MTD

### 2.1. Stratégies alimentaires

#### 2.1.1. Détermination quantités excrétées

Méthode de détermination annuelle des quantités d'azote et de phosphore excrétés par catégorie animale (MTD 24)

|  |     |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.   |     |
| a. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées par un bilan massique sur l'azote et le phosphore (en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et phosphore du ou des aliments) ? | oui |

|  |     |
|--|-----|
| Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes ?   | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, l'exploitant utilise les données forfaitaires pour déterminer les quantités d'azote excrété pour les espèces/catégories figurant dans l'acte ICPE mais non élevées en pratique. |     |
| En volailles, utilisation de données forfaitaires pour déterminer les quantités d'azote excrété pour les espèces/catégories figurant dans l'acte ICPE mais non élevées en pratique.  | oui |

|  |  |
|--|--|
| Commentaires éventuels :   |  |
| Une demande d'Arrêté de Prescriptions Complémentaires est en cours de réalisation pour ce site d'élevage, afin d'être autorisé à produire en multiproduction : poulets standards/poulets lourds/poulets certifiés/dindes/pintades. |  |

#### 2.1.2. Excrétion azote

Quantité d'azote excrété par emplacement par an (MTD 3)

|                 | Valeurs de l'installation | Performance associée aux MTD (azote excrété en kg de N/emplacement/an) |
|-----------------|---------------------------|--|
| Poulet de chair | 0.168                     | $\leq 0,6$   |
| Dinde           | 0.818                     | $\leq 2,3$   |

|   |     |
|---|-----|
| Dindes  |     |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?  | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme quatre techniques sont cochées.         |     |
| a. Est-ce que les apports protéiques alimentaires sont en adéquation avec les besoins des animaux ? | oui |

|  |     |
|--|-----|
| b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ? | oui |
| c. Est-ce que le régime alimentaire est pauvre en protéines et enrichi en acides aminés essentiels ?   | oui |
| d. Est-ce que les différents aliments distribués contiennent des additifs alimentaires visant à réduire les quantités d'azote excrété?       | oui |

|  |     |
|--|-----|
| Poulets de chair   |     |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme quatre techniques sont cochées.  |     |
| a. Est-ce que les apports protéiques alimentaires sont en adéquation avec les besoins des animaux ?  | oui |
| b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ? | oui |
| c. Est-ce que le régime alimentaire est pauvre en protéines et enrichi en acides aminés essentiels ?   | oui |
| d. Est-ce que les différents aliments distribués contiennent des additifs alimentaires visant à réduire les quantités d'azote excrété?       | oui |

|   |
|---|
| Commentaires éventuels :  |
| Valeurs maximales observées sur le site d'élevage pour poulets. Pas de lot de dindes pour 2017, ni en poulets légers. Pour la production de dindes, valeur excrétion N retenue : 0.409 kg/animal (CORPEN, 2013), pour maximum 2 lots dans l'année. En poulets légers on peut retenir 0.036 kg/animal (CORPEN, 2013) soit 0.288 kgN/place/an pour 8 lots au maximum. Equilibre de l'alimentation avec le besoin énergétique. 4 formules d'aliments différentes par lot |

### 2.1.3. Excrétion phosphore

Quantité de phosphore excrété par emplacement par an (MTD 4)

|   | Valeurs de l'installation | Performance associée à la MTD (phosphore total excrété en kg de P2O5/emplacement/an) |
|---|---------------------------|--|
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, vous respectez les niveaux de performance d'excrétion pour chaque catégorie ou espèce. |                           |  |
| Poulets de chair  | 0.036                     | <= 0,25  |
| Dindes  | 0.46                      | <= 1,0   |

|        |
|--------|
| Dindes |
|--------|

|  |     |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme trois techniques sont cochées.   |     |
| a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ? | oui |
| b. Est-ce que les différents aliments distribués contiennent des additifs alimentaires visant à réduire les quantités de phosphore excrété ? | oui |
| c. Est-ce qu'une partie du phosphore alimentaire est remplacée par des phosphates inorganiques hautement digestibles ?                       | oui |

|  |     |
|--|-----|
| Poulets de chair   |     |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme trois techniques sont cochées.   |     |
| a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ? | oui |
| b. Est-ce que les différents aliments distribués contiennent des additifs alimentaires visant à réduire les quantités de phosphore excrété ? | oui |
| c. Est-ce qu'une partie du phosphore alimentaire est remplacée par des phosphates inorganiques hautement digestibles ?                       | oui |

|  |
|--|
| Commentaires éventuels :   |
| Valeurs d'excrétion maximales observées sur le site d'élevage, pour poulets. Pas de lot de dindes pour 2017, ni en poulets légers. Pour la production de dindes, valeur excrétion P retenue : 0.230 kg/animal (CORPEN, 2013) pour maximum 2 lots de dindes par an. En poulets légers on peut retenir 0.009 kgP <sub>2</sub> O <sub>5</sub> /animal (CORPEN, 2013) soit 0.072 kP <sub>2</sub> O <sub>5</sub> /place/an pour 8 lots au maximum.<br>Equilibre de l'alimentation avec le besoin énergétique. 4 formules d'aliments différentes par lot |

## 2.2. Émissions d'ammoniac

### 2.2.1. Détermination émissions

Méthode de détermination annuelle des émissions d'ammoniac dans l'atmosphère (MTD 25)

|  |     |
|--|-----|
| P1_VO35BSV (existant)  |     |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée. |     |

|  |     |
|--|-----|
| a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | oui |
|--|-----|

|  |     |
|--|-----|
| P2_VO35BSW (existant)  |     |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.   |     |
| a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | oui |

### 2.2.2. Émissions poulets

#### Poulets de chair – Réduction des émissions de NH3 au bâtiment (MTD 32)

|  |  |   |
|--|--|---|
| P1_VO35BSV (existant)  |  |   |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   |  |   |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> Une technique est appliquée dans ce bâtiment.                                  |  |   |
| a. Est-ce qu'un système de ventilation dynamique est associé à un système d'abreuvement ne fuyant pas ?        | oui  |   |
| Poids final maximal des poulets de chair   | Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an) | Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an) |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, vous respectez les valeurs limites réglementaires |  |   |
| 2,5 kg   | 0.015  | 0,08                                    |
| > 2,5 kg et 3,2 kg   | 0.023  | 0,105                                   |

|   |     |
|---|-----|
| P2_VO35BSW (existant)   |     |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?  |     |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> Une technique est appliquée dans ce bâtiment.                           |     |
| a. Est-ce qu'un système de ventilation dynamique est associé à un système d'abreuvement ne fuyant pas ? | oui |

| Poids final maximal des poulets de chair   | Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an) | Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an) |
|--|--|---|
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, vous respectez les valeurs limites réglementaires |  |   |
| 2,5 kg   | 0.015  | 0,08                                    |
| > 2,5 kg et 3,2 kg   | 0.022  | 0,105                                   |

| Commentaires éventuels :  |
|---|
| Bâtiments Colorado. Lignes pipettes avec godets récupérateurs. Alarmes de détection des fuites. |

### 2.2.3. Émissions dindes

Dindes – Réduction des émissions de NH3 au bâtiment (MTD 34)

| P1_VO35BSV (existant)  |     |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée. |     |
| Est-ce qu'un système d'abreuvement ne fuyant pas est mis en place ?                                      | oui |

| P2_VO35BSW (existant)  |     |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée. |     |
| Est-ce qu'un système d'abreuvement ne fuyant pas est mis en place ?                                      | oui |

| Commentaires éventuels :  |
|---|
| Pas de lot de dindes en 2018. Lignes d'abreuvement équipées de cloches Plasson. |

## 2.3. Traitement des effluents

### 2.3.1. Traitement effluents

Traitement des effluents d'élevage – Réduction des émissions (MTD 19)

|  |     |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée. |     |

|  |     |
|--|-----|
| f. Est-ce que les effluents solides sont compostés ? | oui |
|--|-----|

|   |  |
|---|--|
| Commentaires éventuels :  |  |
| Compostage par retournement d'andains sur plate-forme couverte. |  |

## 2.4. Stockage effluents

### 2.4.1. Émissions air

Réduction des émissions d'ammoniac dans l'air lors du stockage des effluents solides (MTD 14)

|  |     |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, trois des techniques proposées sont appliquées. |     |
| a. Est-ce que l'emprise au sol lors de la mise en tas des effluents solides est la plus faible possible ?    | oui |
| b. Est-ce que les tas d'effluents solides sont couverts ?  | oui |
| c. Est-ce que les effluents solides sont stockés dans un hangar ?  | oui |

### 2.4.2. Émissions eau et sol

Réduction des émissions dans l'eau et le sol lors du stockage des effluents solides (MTD 15)

|   |     |
|---|-----|
| STO_FU  |     |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?  | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, deux des techniques présentées sont appliquées.          |     |
| a. Est-ce que les effluents solides séchés sont stockés dans un hangar ?  | oui |
| d. Est-ce que les capacités de stockage sont suffisantes pour couvrir les périodes où l'épandage n'est pas possible ? | oui |
| Commentaires éventuels :  |     |
| Compostage du fumier sur plate-forme couverte ; stockage sous hangar pour l'attente de reprise pour exportation       |     |

## 2.5. Gestion eau, énergie et eaux souillées

### 2.5.1. Eau

Utilisation efficace de l'eau (MTD 5)

|  |     |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   |     |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, cinq des techniques présentées sont appliquées. |     |
| a. Est-ce que les consommations d'eau sont enregistrées?   | oui |

|  |     |
|--|-----|
| b. Faites-vous attention aux fuites et les réparez-vous ?  | oui |
| c. Est-ce que le lavage des bâtiments et des équipements est effectué à l'aide d'un système de nettoyage à sec ou d'un laveur à haute pression ? | oui |
| d. Est-ce que les systèmes d'abreuvement sont adaptés aux différentes catégories d'animaux ?   | oui |
| e. Est-ce que les quantités d'eau délivrées par les systèmes d'abreuvement sont régulièrement vérifiées et ajustées si nécessaire ?              | oui |

Commentaires éventuels :

Présence d'un compteur et enregistrement via l'automate de régulation. Alarme de détection des fuites. Lavage haute pression. Réglage des abreuvoirs en fonction de l'âge des animaux. Systèmes adaptés aux animaux : pipettes pour poulets, cloches pour dindes.

### 2.5.2. Eaux souillées

Réduction de la production d'eaux résiduaires (MTD 6)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

**Commentaire inspecteur :** L'installation est conforme, trois des techniques présentées sont appliquées.

|   |     |
|---|-----|
| a. Est-ce que l'ensemble de l'installation d'élevage et des aires aménagées est maintenu en bon état de propreté ?    | oui |
| b. Est-ce que la consommation d'eau est optimisée ?   | oui |
| c. Est-ce que les eaux de pluie non contaminées sont séparées des flux d'eaux résiduaires nécessitant un traitement ? | oui |

Commentaires éventuels :

Présence de réducteur de pression. Eaux pluviales dirigées vers le milieu naturel. Lavage réalisé sur fumier : eaux de lavage maîtrisées.

### 2.5.3. Réduction eaux souillées

Réduction des émissions d'eaux résiduaires (MTD 7)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?

**Commentaire inspecteur :** L'installation est conforme, une des techniques présentées est appliquée.

|   |     |
|---|-----|
| c. Est-ce que les eaux résiduaires sont épandues, par exemple, au moyen d'un système d'irrigation ou en mélange avec la litière ? | oui |
|---|-----|

Commentaires éventuels :

Lavage réalisé sur litière.

### 2.5.4. Économie énergie

## Utilisation efficace de l'énergie (MTD 8)

| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   |     |
|--|-----|
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, quatre des techniques présentées sont appliquées.   |     |
| a. Est-ce qu'un système efficace de chauffage / refroidissement et de ventilation est utilisé?   | oui |
| c. Est-ce que les murs, sols et/ou plafonds du bâtiment d'élevage sont bien isolés ?   | oui |
| d. Est-ce qu'un éclairage basse consommation est utilisé ?   | oui |
| e. Est-ce qu'un échangeur de chaleur est utilisé (air-air / air-eau / air-sol) ?   | oui |
| Commentaires éventuels :   |     |
| Ventilation dynamique et système de brumisation. Echangeurs de chaleur sur les deux bâtiments. Travaux de rénovation de l'isolation <10 ans. Eclairage basse consommation équipé de réflecteurs. |     |

## 2.6. Nuisances

### 2.6.1. Bruit

#### Prévention et/ou réduction des émissions sonores (MTD 10)

| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?  |     |
|---|-----|
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, cinq des techniques présentées sont appliquées.  |     |
| Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?  | oui |
| Est-ce que les équipements sont disposés de façon à réduire les niveaux de bruit :<br><br>- en augmentant la distance entre l'émetteur et le récepteur (en installant l'équipement le plus loin possible des zones sensibles)<br><br>- en réduisant le plus possible la longueur des tuyaux de distribution de l'alimentation<br><br>- en choisissant l'emplacement des bennes et silos contenant l'alimentation de façon à limiter le plus possible le déplacement des véhicules au sein de l'installation d'élevage ? | oui |

|  |     |
|--|-----|
| <p>Dans la pratique quotidienne, est-ce qu'une vigilance particulière est apportée aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fermeture des portes et principaux accès du bâtiment, en particulier lors de l'alimentation des animaux</li> <li>- utilisation des équipements par du personnel expérimenté</li> <li>- évitement des activités bruyantes pendant la nuit et le week-end, si possible</li> <li>- précautions pour éviter le bruit pendant les opérations d'entretien</li> <li>- utiliser les convoyeurs et les auges à pleine charge, si possible</li> <li>- limiter le plus possible la taille des zones de plein air raclées afin de réduire le bruit des tracteurs racleurs ?</li> </ul> | oui |
| <p>Est-ce que des équipements peu bruyants tels que ceux listés ci-dessous sont utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ventilateurs à haute efficacité, lorsque la ventilation statique n'est pas possible ou pas suffisante</li> <li>- pompes et compresseurs</li> <li>- système de nourrissage permettant de réduire le stimulus pré-ingestif (par exemple, trémies d'alimentation, mangeoires automatiques ad libitum, mangeoires compactes) ?</li> </ul>  | oui |
| <p>Est-ce que la propagation du bruit est limitée en intercalant des obstacles entre les émetteurs et les récepteurs ?</p>   | oui |

Commentaires éventuels :

Enlèvement des volailles réalisé souvent la nuit (tous les 2 mois) : les exploitants prennent les précautions nécessaires pour limiter les nuisances. Ventilation dynamique efficace et entretenue. Groupe électrogène dans local insonorisé.

## 2.6.2. Odeurs

### Prévention et/ou réduction des émissions d'odeurs (MTD 13)

|  |     |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   |     |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, cinq des techniques présentées sont appliquées. |     |
| Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?         | oui |

|  |     |
|--|-----|
| <p>Est-ce que le système d'élevage met en place au moins un des principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- garder les animaux et les surfaces propres et sèches</li> <li>- réduire les surfaces émettrices des effluents (i.e : utilisation de lattes en plastique ou métal, préfosse réduite...)</li> <li>- retirer les effluents fréquemment vers un stockage externe</li> <li>- réduire la température intérieure et des effluents</li> <li>- réduire le débit et la vitesse de l'air au-dessus de la surface des effluents</li> <li>- maintenir une litière sèche et en aérobiose dans le cas d'un élevage sur litière ?</li> </ul>   | oui |
| <p>Est-ce que les conditions de sortie d'air des bâtiments sont optimisées grâce à l'application d'un ou une combinaison des principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmenter la hauteur des sorties d'air</li> <li>- augmenter la vitesse de ventilation de la sortie d'air verticale</li> <li>- mettre en place de barrières pour créer des turbulences du flux d'air sortant</li> <li>- équiper les ouvertures de déflecteurs pour diriger l'air vicié vers le sol</li> <li>- disperser l'air évacué sur le côté du bâtiment d'hébergement qui est le plus éloigné de la zone sensible</li> <li>- aligner l'axe du faîtage d'un bâtiment à ventilation statique perpendiculairement à la direction du vent dominant ?</li> </ul> | oui |
| e.1. Est-ce que les effluents d'élevage (liquides et solides) sont couverts pendant le stockage ?  | oui |
| f.2. Est-ce que les effluents solides sont compostés?  | oui |

|  |
|--|
| Commentaires éventuels :   |
| Régulation de l'ambiance des bâtiments via un automate (température, humidité). Systèmes anti-fuite pour l'eau et récupérateurs. |

### 2.6.3. Poussières

Prévention et/ou réduction des émissions des poussières (MTD 11)

|  |
|--|
| P1_VO35BSV (existant)  |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, deux des techniques présentées sont appliquées. |

|  |     |
|--|-----|
| a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ? | oui |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?         | oui |

|  |     |
|--|-----|
| P2_VO35BSW (existant)  |     |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   |     |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, deux des techniques présentées sont appliquées. |     |
| a.3. Est-ce que la nourriture des animaux est distribuée à volonté ?   | oui |
| b.1. Est-ce qu'un système de brumisation d'eau est utilisé ?   | oui |

## 2.6.4. Détermination poussières

Suivi des émissions annuelles de poussières au sein d'un bâtiment d'élevage (MTD 27)

|  |     |
|--|-----|
| P1_VO35BSV (existant)  |     |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   |     |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques présentées est appliquée.  |     |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?<br><br>Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | oui |

|  |     |
|--|-----|
| P2_VO35BSW (existant)  |     |
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   |     |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, une des techniques présentées est appliquée.  |     |
| b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?<br><br>Le module de calcul GEREP répond à cette technique. | oui |

## 2.7. Organisation

### 2.7.1. Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Amélioration des performances environnementales grâce à un système de management environnemental (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

|  |     |
|--|-----|
| Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?   |     |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'installation est conforme, l'ensemble des techniques présentées est mis en place.                                  |     |
| Est-ce que les consignes de sécurité adéquates (par exemple : incendie, écoulement dans le milieu naturel, produits dangereux) sont mises en œuvre ? | oui |

|   |     |
|---|-----|
| <p>Est-ce qu'une ou plusieurs formations relatives aux sujets suivants, par exemple, ont été suivies :- sur la réglementation environnementale (Installations Classées, zone vulnérable le cas échéant) ;</p> <p>- sur les problématiques environnementales d'un élevage : cycle de l'azote de l'alimentation animale à l'épandage, les risques associés de pollution des eaux et de l'air ; sensibilités locales (Natura 2000...)</p> <p>- sur les nuisances auprès du voisinage : odeur, bruit, mouches et les bonnes pratiques de communication</p> <p>- sur les risques potentiels : incendie, écoulement vers le milieu naturel et les mesures de prévention</p> <p>- sur l'autosurveillance de l'activité ?</p> | oui |
| Est-ce qu'un plan de contrôle et maintenance préventive des équipements est mis en œuvre ?  | oui |
| - mouvement d'animaux (entrée, sortie, naissance, mortalité)  | oui |
| - consommation d'aliment  | oui |
| - production d'effluents d'élevage  | oui |
| - consommation d'eau  | oui |
| - consommation d'électricité et/ou de combustibles  | oui |
| - production de déchets   | oui |
| Est-ce que les cadavres d'animaux sont stockés conformément à la réglementation ?   | oui |
| <p>Êtes-vous dans l'une de ces deux situations :</p> <p>- vous avez reçu des plaintes avérées au sujet de nuisances sonores et/ou olfactives et avez mis en place un registre des plaintes ?</p> <p>- vous n'avez jamais reçu de plaintes (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?</p>   | oui |
| Est-ce qu'une procédure de gestion des accidents / incidents a été établie (par exemple : registre, déclaration en DDPP et actions correctives) ?   | oui |
| <p>Êtes-vous dans l'une de ces deux situations :</p> <p>- vous avez reçu des plaintes liées à des nuisances probables ou constatées concernant les odeurs ou le bruit et avez mis en place un plan d'actions reprenant les mises en conformité et les progrès en environnement ?</p> <p>- vous n'avez pas reçu de plaintes de ce type (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?</p>   | oui |

Commentaires éventuels :

Pas de plainte du voisinage. Consignes de sécurité en place. Tenu d'un registre : pour les consommations, les productions (bordereaux de départ du compost) ; contrôle régulier des installations. Bac à équarrissage réfrigéré et bac pour la reprise par l'équarrisseur.

## 2.8. Émissions totales de l'élevage

### 2.8.1. Émissions totales de l'élevage

Émissions d'ammoniac totales et comparaison par rapport à un élevage standard (MTD 23)

| Poste d'émission en ammoniac                              | Émissions en ammoniac de l'élevage | Émissions en ammoniac d'un élevage de volailles analogue standard |
|---|------------------------------------|---|
| Bâtiment d'élevage  | 2058                               | 2495  |
| Stockage des effluents                                    | 1815                               | 2196  |
| Épandage des effluents sur les terres en propre           | 0                                  | 1359  |
| Épandage des effluents sur les terres mises à disposition | 0                                  | 0   |
| Total   | 3872                               | 6051  |

### 3. Synthèse du réexamen

#### 3.1. CONFORMITE DES ACTIVITES ANNEXES

|  |     |
|--|-----|
| Conformité des activités annexes   | oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'exploitant indique que les annexes respectent l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés.  |     |
| Si vous mettez en œuvre certaines des activités connexes à l'activité d'élevage comprises dans le périmètre de réexamen, notamment :<br><br>- traitement des effluents (compostage – rubrique 2780, méthanisation – rubrique 2781, nitrification-dénitrification – rubrique 2751, ...)<br><br>- production d'effluents normalisés ou homologués (rubrique 2170)<br><br>- fabrication d'aliment à la ferme (rubrique 2220)<br><br>- stockage d'aliment ou de litière (rubrique 1532)<br><br>ces annexes respectent-elles l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés ? | oui |

#### 3.2. RAPPORT DE BASE

|   |     |
|---|-----|
| Détermination de la nécessité d'un rapport de base  | Oui |
| <b>Commentaire inspecteur :</b> L'exploitant indique qu'il n'a pas besoin de remettre un rapport de base  |     |
| Est-ce que la ou les cuves de carburant liquide destinées au chauffage des bâtiments d'élevage ont une capacité supérieure à 50 tonnes (ou à 250 tonnes dans le cas où elle(s) est/sont constituée(s) d'une double enveloppe avec système de détection des fuites) ?  | non |
| Utilisez-vous des médicaments vétérinaires ou des produits biocides dans des conditions autres que celles prévues dans la notice d'emploi ?   | non |
| Si vous utilisez des détergents non biodégradables (se référer au point 12 des fiches de données de sécurité des produits concernés), sont-ils utilisés sur le site en dehors des opérations courantes de nettoyage ou est-ce que les quantités diffèrent significativement des préconisations fournisseurs ? | non |
| Je n'ai pas besoin de remettre un rapport de base   | oui |

#### 3.3. SYNTHESE DES ACTIONS PROPOSEES

P1\_VO35BSV

| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD               |     |
|---|-----|
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |
| P2_VO35BSW  |     |
| Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD               |     |
| Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission | oui |

### *Synthèse des déclarations de non-conformité*

|  |     |
|--|-----|
| <p>Dans le tableau ci-dessus, si vous ne mettez pas en conformité votre élevage d'ici au 21 février 2021 pour des MTD autres que celles encadrées par un niveau d'émission associé, vous devez justifier cette demande d'aménagement aux MTD sur la base d'une étude jointe au dossier dématérialisé.<br/>Si vous faites une demande d'aménagement aux MTD, cocher la case suivante :</p>              | non |
| <p>Si l'activité d'élevage ou l'environnement autour de l'élevage ont été substantiellement modifiés depuis la dernière étude d'impact réalisée, il peut être nécessaire de la mettre à jour. Si c'est le cas, joindre la mise à jour de l'étude d'impact.<br/>Si les modifications de l'élevage ou autour de l'élevage nécessitent une mise à jour de l'étude d'impact, cocher la case suivante :</p> | non |

### *Synthèse des commentaires inspecteurs*

| MTD  | Bâtiment /<br>Ouvrage / Espèce /<br>Terre | Commentaire inspecteur  |
|--|---|---|
| Détermination<br>quantités excrétées<br>- MTD 24 |   | L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.  |
| Excrétion azote -<br>MTD 3                       | Dindes                                    | L'installation est conforme quatre techniques sont cochées.   |
| Émissions dindes -<br>MTD 34                     | P2_VO35BSW                                | L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.  |
| Excrétion<br>phosphore - MTD<br>4                |   | L'installation est conforme, vous respectez les niveaux de performance d'excrétion pour chaque catégorie ou espèce. |
| Rapport de base                                  |   | L'exploitant indique qu'il n'a pas besoin de remettre un rapport de base  |
| Économie énergie<br>- MTD 8                      |   | L'installation est conforme, quatre des techniques présentées sont appliquées.                                      |
| Émissions air -<br>MTD 14                        |   | L'installation est conforme, trois des techniques proposées sont appliquées.  |
| Émissions poulets<br>- MTD 32                    | P2_VO35BSW                                | L'installation est conforme, vous respectez les valeurs limites réglementaires                                      |
| Excrétion<br>phosphore - MTD<br>4                | Poulets de chair                          | L'installation est conforme trois techniques sont cochées.  |
| Eau - MTD 5                                      |   | L'installation est conforme, cinq des techniques présentées sont appliquées.  |
| Poussières - MTD<br>11                           | P1_VO35BSV                                | L'installation est conforme, deux des techniques présentées sont appliquées.  |

|  |                  |   |
|--|------------------|---|
| Synthèse des conformités des activités annexes   |                  | L'exploitant indique que les annexes respectent l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés. |
| Excrétion azote - MTD 3                          | Poulets de chair | L'installation est conforme quatre techniques sont cochées.   |
| Traitement effluents - MTD 19                    |                  | L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.  |
| Réduction eaux souillées - MTD 7                 |                  | L'installation est conforme, une des techniques présentées est appliquée.   |
| Émissions eau et sol - MTD 15                    | STO_FU           | L'installation est conforme, deux des techniques présentées sont appliquées.  |
| Bruit - MTD 10                                   |                  | L'installation est conforme, cinq des techniques présentées sont appliquées.  |
| Émissions poulets - MTD 32                       | P1_VO35BSV       | L'installation est conforme, vous respectez les valeurs limites réglementaires  |
| Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29) - MTD 1 |                  | L'installation est conforme, l'ensemble des techniques présentées est mis en place.   |
| Eaux souillées - MTD 6                           |                  | L'installation est conforme, trois des techniques présentées sont appliquées.   |
| Émissions poulets - MTD 32                       | P1_VO35BSV       | Une technique est appliquée dans ce bâtiment.   |
| Détermination émissions - MTD 25                 | P2_VO35BSW       | L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.  |
| Détermination poussières - MTD 27                | P2_VO35BSW       | L'installation est conforme, une des techniques présentées est appliquée.   |

|  |            |  |
|--|------------|--|
| Détermination poussières - MTD 27          | P1_VO35BSV | L'installation est conforme, une des techniques présentées est appliquée.  |
| Poussières - MTD 11                        | P2_VO35BSW | L'installation est conforme, deux des techniques présentées sont appliquées.   |
| Détermination émissions - MTD 25           | P1_VO35BSV | L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.   |
| Émissions dindes - MTD 34                  | P1_VO35BSV | L'installation est conforme, une des techniques proposées est appliquée.   |
| Odeurs - MTD 13                            |            | L'installation est conforme, cinq des techniques présentées sont appliquées.   |
| Émissions poulets - MTD 32                 | P2_VO35BSW | Une technique est appliquée dans ce bâtiment.  |
| Détermination quantités excrétées - MTD 24 |            | L'installation est conforme, l'exploitant utilise les données forfaitaires pour déterminer les quantités d'azote excrété pour les espèces/catégories figurant dans l'acte ICPE mais non élevées en pratique. |
| Excrétion phosphore - MTD 4                | Dindes     | L'installation est conforme trois techniques sont cochées.   |

## **4. Transmission et validation**

L'élève a transmis son dossier le **14/02/19**

Ce dossier a été validé par l'inspection après analyse et transmis à la préfecture le **30/07/19**